



Zambie : la ruée vers l'émeraude

SELON la très officielle Commission Bruce-Lyle, la Zambie produirait 40 % des émeraudes que l'on trouve sur le marché mondial. Mais ce même rapport précise que 80 % des émeraudes produites en Zambie sont exploitées et exportées illégalement par le biais d'associations internationales de contrebande. Il n'y a donc aucune évaluation précise du revenu que procure l'exploitation de *bela*, ainsi que l'on appelle la pierre verte existant, semble-t-il, à profusion du côté de Ndola (entre 20 et 100 millions de Kwacha (1) ?). Qui plus est, « les géologues officiels ont admis que les gisements d'émeraudes qu'ils avaient trouvés avaient été découverts auparavant par les mineurs clandestins » (2).

Il est remarquable, pour ce qui nous concerne, que l'appareil de l'État s'avère totalement incapable de contrôler une ressource pourtant non négligeable pour l'économie nationale. Le résultat le plus spectaculaire des mesures législatives a été simplement de provoquer d'ultimes ennuis à l'ancien adversaire de K. Kaunda, Harry Nkumbula, pionnier du combat nationaliste, ancien leader de l'African National Congress, rallié en 1973 (sans enthousiasme) au parti unique, le United National Independence Party (UNIP), et qui, sur ses vieux jours, exploitait les émeraudes tout en mettant au point ses mémoires.

Mais, pour l'essentiel, la contrebande a continué à profiter non seulement à des trafiquants étrangers (notamment zairois, maliens et sénégalais), mais aussi à des nationaux : « La Commission Bruce-Lyle a même enquêté sur des accusations portées contre d'importants responsables du Parti et du Gouvernement (...). Une amnistie a réduit à néant tout ceci » (3).

Il reste que sur les grandes places mondiales (Nairobi, Johannesburg, Hong Kong, Anvers), on trouve cette émeraude verte bleuté typiquement zambienne. Elle est arrivée là par des circuits « clandestins » (c'est-à-dire non contrôlés, bien que connus). Des organisations structurées assurent l'approvisionnement du marché mondial, tout en procurant aux Zambiens de Ndola-Rural des revenus autrement inespérés.

Ainsi fonctionne au grand jour, à l'époque du « pouvoir fort », de « l'Etat souverain », une solide filière qui, de Dakar à la « Copperbelt », de la Copperbelt à Anvers, constitue un mode de vie et un système économique que le pouvoir constitutionnel regarde, subit, quand, à la limite, il n'y participe pas.

Tout ceci se passe au grand jour, comme le racontait il y a quelques mois Terence Musuku dans le Sunday Times of Zambia, journal qui, pour avoir eu une réputation de presse un peu remuante, n'a rien d'une brochure, elle, clandestine. Nous avons bien sûr, autant qu'une traduction le permette, respecté la construction et le style du document original dont nous avons supprimé seulement une partie décrivant l'organisation de l'officielle Reserved Minerals Corporation.

F.C.

LES TRAFIQUANTS D'ÉMERAUDES ILS ONT CHANGÉ LA VIE A NDOLA-RURAL

Le trafic d'émeraudes se poursuit à Ndola-Rural. Les mesures prises par le gouvernement pour y remédier arrivant trop tard, il semble avoir atteint le degré d'un véritable « cancer ». Trop tard, en ce sens que le racket des émeraudes dure depuis une décennie et qu'il a fallu attendre la fin de 1980 pour que le gouvernement prenne des mesures afin de le réprimer.

Entre temps, le racket a consolidé ses bases et le trafic est devenu trop international pour être supprimé d'un trait de plume.

En Zambie, ce trafic est essentiellement contrôlé par des ressortissants d'Afrique de l'Ouest, pour des raisons historiques. L'économie de certains États de cette région repose sur le commerce des émeraudes, de l'or, du diamant, de l'argent et d'autres pierres précieuses. On y trouve des sociétés coopératives s'occupant de l'une ou l'autre de ces pierres. Sur le plan financier, ces sociétés coopératives sont devenues de plus en plus importantes au fil des ans. Elles emploient des représentants qui ont un champ d'action international et font la contrebande de certaines pierres actuellement très demandées sur le marché mondial.

Entre autres qualités, ces représentants doivent avoir la virtuosité sans complexe du mercenaire pour aller à travers le monde chercher les pierres précieuses. Ils partent avec des fonds impor-

(1) Au taux de change officiel, 1 Kwacha = US \$ 1,05.

(2) Voir *Sunday Times of Zambia*, 5

sept. 1982.

(3) *Ibid.*

tants pour mener à bien leur « mission ». Ainsi peut s'expliquer la présence de ressortissants ouest-africains qui, les poches pleines, s'introduisent discrètement en Zambie avec pour seule intention celle de s'occuper des émeraudes. De fait, certains arrivent même avec un demi-million de Kwachas, ce qui leur permet de verser une redevance quotidienne de 30 à 60 Kwachas aux mineurs clandestins.

Les Africains de l'Ouest ont commencé à s'installer clandestinement à Ndola-Rural, à proximité des zones officielles d'exploitation des émeraudes, au début des années soixante-dix. La Zambie est en quelque sorte devenue leur Mecque lorsque, aux alentours de 1970, le bruit courut en Afrique de l'Ouest que la Zambie était l'un des pays du monde où les pierres précieuses pouvaient faire aisément l'objet de contrebande.

Aussitôt des centaines d'Africains de l'Ouest ont entrepris le périple vers la Zambie. Ils ont créé des lotissements qui ont nom Tshombé, François et Malakata, chacun aussi grand que Twapia, commune proche de Ndola. Ces lotissements ont été créés à proximité immédiate des zones d'extraction des émeraudes pour des raisons stratégiques, et sont devenus des centres de commercialisation des émeraudes. La plupart des mineurs clandestins y apportent leurs émeraudes pour les vendre. Sur les marchés aux émeraudes de Tshombé, François et Malakata, la vente ne se fait plus à la dérobée ; les émeraudes sont vendues au vu et su des badauds, tout comme, sur n'importe quel marché, les produits de consommation courante. Les opérations d'achat et de vente suivent les règles de la spéculation ou des enchères. Celui qui propose le prix le plus élevé l'emporte. Parfois, des bagarres éclatent entre Africains de l'Ouest durant ces enchères ; des combats violents, survivance des formes les plus classiques des duels.

De temps à autre, des policiers zambiens en civil de Kalulushi ou de Kitwe viennent faire appliquer la loi qui interdit le trafic des émeraudes. Mais qu'est-ce que ça signifie ? Ils regagnent leur commissariat en laissant derrière eux les trafiquants. Certains agissent contre les mineurs clandestins : ils confisquent les émeraudes trouvées en leur possession, mais ils laissent libres les coupables !

Les « gros bonnets » que l'on trouve à Ndola-Rural ne se caractérisent pas seulement par les stocks de billets de 20 kwachas dont ils inondent les alentours. Ils se promènent aussi dans le coin au volant des voitures les plus récentes ; on les voit accompagnés de belles Zambiennes qui sont surtout l'image de la beauté, sans commune mesure avec les filles que l'on voit à Ndola, Kitwe ou Lusaka.

Ces Africains de l'Ouest ne boivent que des boissons non alcoolisées. Jamais de bière ni de digestifs. Ils ont construit de séduisantes mosquées où ils se rassemblent pour la prière.

Pour ce qui est des femmes, comme tout le monde le sait, rien n'est plus attrayant ni plus stimulant que l'argent. De ce fait, la soif d'argent aussi bien chez les hommes que chez les femmes a fait que le coût de la vie à Ndola-Rural a atteint un niveau extravagant. Il n'y a que l'argent qui compte et les pau-

vres n'ont pas le « droit » de vivre ici. 2 kg de sucre coûtent par exemple K 1,50, une baguette de pain K 1, un paquet de bougies 50 ngwee (4) et une Mosi (bière courante, NdLR) K 1.

Les amateurs de disco et d'orchestre paient plus de K 15 pour un spectacle. Disco et orchestres martèlent chaque nuit, l'African Safari Band attirant des fans hystériques. Cet ensemble fabuleux n'a guère d'équivalent parmi ceux que l'on a dans les grandes villes. C'est un groupe captivant, capable de jouer les derniers tubes. Les boîtes de nuit, comme The High Life Bar, sont très fréquentées.

Les émeraudes, précieuses pierres vert pâle, ont allumé la grande vie à Ndola-Rural. Ce coin est aussi en voie de devenir le vrai « remède » à tous les troubles de l'économie zambienne.

De fait de sa rareté sur le marché international, la demande mondiale d'émeraude reste élevée ; les prix ne sont pas négociables comme ceux des autres minéraux précieux ; les demandeurs doivent accepter les prix proposés. Les rares pays producteurs (Zimbabwe, Afrique du Sud, Zambie, Colombie et quelques autres pays d'Amérique du Sud) spéculent sur la pénurie chronique du marché mondial.

Selon les experts géologues, le Zambie est potentiellement l'un des principaux producteurs d'émeraudes. Cette pierre abonde à Ndola-Rural ; c'est pourquoi, fin 1980, le gouvernement a décidé par arrêté la création de la *Reserved Minerals Corporation* (RMC) pour l'exploitation des émeraudes. La RMC, dont le premier responsable fut Francis Kaunda (...), avait le monopole de l'exploitation et du traitement des émeraudes dans tout le pays (...) (5).

Les exploitations clandestines restent un problème trop difficile à résoudre pour la RMC. Sous le patronage d'Africains de l'Ouest fortunés, de jeunes mineurs clandestins zambiens, zaïrois et zimbabwéens (plus de 600 au total) s'activent. La plupart ont moins de 20 ans. Les mines de Kamakanga, Mitondo, Tabwisa (les deux premières dans le périmètre de la RMC — NdLR) leur appartiennent. Ils travaillent par équipe, 24 heures sur 24, à récolter les émeraudes. Astucieux et résolus, ils utilisent leurs connaissances empiriques de géologie pour décider de l'implantation de leurs puits. Tout comme des géologues formés à l'Université, ils ne se lancent jamais dans la prospection au hasard ; ils utilisent des techniques éprouvées. A tous égards, leur technique d'exploitation est étonnante ; par exemple, ils creusent de véritables « galeries » mais ils utilisent des bougies pour les éclairer. Pour le drainage, certains ont leurs propres pompes.

Les mineurs clandestins ont ainsi lancé plus ou moins directement un défi à la RMC. Soutenus par les bailleurs de fonds ouest-africains qui peuvent les payer entre K 30 et K 60 par jour,

(4) 50 ngwee = 0,5 Kwacha.

(5) L'un des huit gisements réservés est celui de Kamakanga, appartenant

jusqu'alors à H. Nkumbula, premier leader nationaliste zambien, devenu rival malheureux de K. Kaunda. (NdLR).

ils se sont habitués à un style de vie dont ils ne peuvent se priver. Leur redevance ne couvre que les frais d'entretien courant. Ils reçoivent des milliers de Kwachas pour les émeraudes extraites qu'ils revendent à leurs « employeurs ».

« Ils nous versent une redevance quotidienne de K 30 à K 60, ce qu'aucune société zambienne ne peut faire. Pour moi, ancien élève de fin d'études primaires, c'est mon travail à plein temps. » Par comparaison, la RMC verse à ses ouvriers un salaire mensuel de K 100, plus K 22 d'indemnité de résidence. C'est loin de ce que peut gagner un mineur clandestin.

La police para-militaire, ainsi que j'ai pu le constater, protège ces clandestins ; apparemment, elle se refuse à contrôler ceux qui creusent à la recherche des émeraudes (...). Comme le disait le chef de la Sécurité, « il n'est pas possible, dans d'autres pays, à des contrebandiers étrangers de s'approcher des concessions minières ; on peut les tirer à vue. Mais en Zambie, ... n'importe quel étranger peut atterrir aujourd'hui à Lusaka International Airport et demain il se ballade dans une zone réservée ».

La plupart des habitants de Ndola-Rural (...) se plaignent qu'en vertu de ce qu'ils appellent les « lois humanistes » actuellement en vigueur, des trafiquants ouest-africains puissent s'en sortir après avoir payé une amende de K 4 pour avoir pénétré dans une zone réservée.

Finalement, tant que subsisteront des failles permettant à des étrangers « chargés » de s'installer librement et de faire commerce des richesses minières du sol zambien, la suppression du trafic des émeraudes restera une illusion.

*(Terence Musuku, Sunday Times of Zambia, 24 janvier 1982,
extraits)*